

Bulletin de Santé du Végétal – Olivier – Languedoc-Roussillon du 09/11/2018

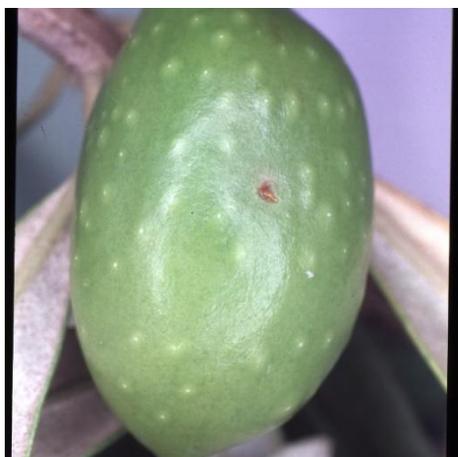
Rédacteur : Jean-Michel DURIEZ – AFIDOL

Comité de rédaction : Cécile Combes (GE InterFédé), W. Couanon (CTO), Chloé Mestdagh (AFIDOL-CTO).

MOUCHE DE L'OLIVE (*Bactrocera oleae*)

Peu de pièges sont encore actifs mais globalement les captures ont très nettement diminué.

Il faut observer chez vous et en détail (une loupe est utile) ces piqûres pour s'assurer qu'il s'agit bien de piqûres de mouche :



Piqûre de ponte de mouche de l'olive

Photo AFIDOL



Grossissement piqûre de ponte de mouche de l'olive

Photo AFIDOL

En soulevant délicatement, avec un cutter, l'épiderme de l'olive à l'endroit de la piqûre de ponte, l'œuf de la mouche apparaît (0,5 mm de long).



Lorsque l'œuf a éclos, une galerie épaisse comme un cheveu est creusée dans la pulpe depuis le lieu de ponte par la jeune larve.





Lorsque la larve a terminé son développement, elle creuse un trou de sortie avant d'entamer sa transformation en puppe puis en mouche.

Photo CTO - Christian Pinatel

En l'absence d'œuf ou de larve (piqûre sèche), les piqûres de ponte peuvent rendre compte de l'activité des mouches mais ne doivent pas être prises en compte pour déterminer le seuil de risque. Seules les piqûres de ponte avec œuf ou jeune asticot (piqûres vives) sont déterminantes.

Le suivi du réseau de piégeage des mouches est possible sur : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>.

➤ **Situation actuelle :**

- **Pyénées Orientales et Aude :** Diminution du nombre de captures.
- **Gard :** Globalement le nombre de captures de mouches diminue mais reste important sur des parcelles de suivi au Mas d'Asport (St Gilles). Les dégâts observés sur le site du Mas d'Asport restent constants à savoir 15% de piqûres vives sur Picholine irriguée (parcelle en conventionnel), 7,5% de piqûres vives sur Picholine irriguée (parcelle en AB) et jusqu'à 32% de piqûres vives sur Aglandau irriguée (parcelle en conventionnel).
- **Hérault :** Globalement le nombre de captures de mouches diminue mais reste important selon les secteurs.

➤ **Évaluation du risque :**

Les olives restent attractives pour la mouche de l'olive mais selon votre date de récolte, les piqûres n'impacteront pas la qualité de votre huile. Les conditions climatiques des jours à venir vont ralentir l'activité et le cycle de développement de la mouche.

Le taux acceptable de dégâts est variable selon la destination finale des olives :

(% d'olives avec piqûres vives)	Olive de table	Huile
actuellement	1,5 à 2,0%	10 à 15%

Nous vous invitons à observer la situation dans vos oliveraies, c'est-à-dire à suivre l'évolution de la population de mouche et à effectuer des comptages réguliers du nombre d'olives piquées avec ou sans développement larvaire.

Protocole d'observation de la mouche de l'olive

Quand	Comment	Observations
1 fois/semaine	200 fruits (10 fruits sur 20 arbres)	-Nombre olives avec piqûres vives -Nombre olives avec piqûres sèches -Nombre olives avec trou de sortie

Nous vous recommandons de maintenir le suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide, par exemple, des bouteilles utilisées dans le cadre du piégeage massif (voir ci-dessous).

Vous pouvez choisir la **stratégie de «récolte précoce»** qui consiste à ne pas traiter et laisser les mouches pondre à condition de récolter suffisamment tôt.

Si vous choisissez maintenant cette stratégie de ne pas traiter, alors vous devrez **récolter vos olives avant mi décembre**.

Le principe de la stratégie de « récolte précoce » est le suivant :

En cas de piqûres de ponte aujourd'hui, les défauts préjudiciables à la qualité de l'huile causés par la larve n'auront pas le temps de se manifester si vous récoltez avant l'apparition du trou de sortie de l'adulte, et la qualité de l'huile restera irréprochable.

Pour que des défauts apparaissent dans l'huile, le délai nécessaire est actuellement d'environ 5 semaines après la ponte. Il s'allongera avec la baisse des températures.

Les traitements insecticides sur les vols en cours peuvent donc être évités en récoltant dans ce délai.

Renseignez-vous auprès de votre moulinier avant toute décision de récolte, car l'impact de la date de récolte sur le rendement et le goût de l'huile est très important et varie selon les variétés et les zones de production.

➤ Prévention et prophylaxie :



Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici: <http://afidol.org/piegemouche>

De façon préventive, il est également possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : le silicate d'aluminium (dont le kaolin), le spinosad avec appât, et certains pièges à insectes. Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

La liste des produits de biocontrôle est téléchargeable sur le lien suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-394/telechargement>

Les produits de biocontrôle sont définis par la loi comme un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Ces techniques sont fondées sur les interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-biocontrole>

ŒIL DE PAON (*Fusicladium oleagineum*) :

➤ Situation actuelle :

Les conditions climatiques actuelles **sont très favorables** à son développement. De nouveaux foyers ont été observés dans le Gard et l'Hérault. Au Mas d'Asport (30), jusqu'à 69% de feuilles contaminées après passage à la soude sur Salonnenque, 49% sur Lucques, 12% sur Aglandau et 4% sur Picholine.

➤ Estimation du Risque :

Selon la présence de l'inoculum sur vos parcelles au printemps dernier, les pluies prévues pour la fin de semaine **sont favorables** au développement de l'œil de paon.

Nous vous invitons à observer la situation dans vos oliveraies, c'est-à-dire à suivre l'évolution du pourcentage de feuilles touchées par l'œil de paon :

Quand	Comment	Observations	Seuil de nuisibilité
2 fois/mois	100 feuilles (10 feuilles sur 10 arbres) à plonger 20 min dans une solution de soude (KOH) diluée à 5%	-Pourcentage de feuilles saines -Pourcentage de tâches révélées par la soude	> à 15 – 20 %
	200 feuilles (observations visuelle)	Pourcentage de feuilles avec taches visibles	

➤ Prévention et prophylaxie :

Sur les secteurs sensibles, il est important d'avoir une méthode de lutte à jour contre l'œil de paon afin de limiter son expansion.

CERCOSPORIOSE (*Cercospora cladosporioides*) :



Symptômes observés sur la face supérieure des feuilles (CTO)



Tâches grisâtres observées sur la face inférieure des feuilles (CTO)

➤ Situation actuelle :

Les conditions climatiques actuelles **sont très favorables** à son développement. Quelques nouveaux foyers ont été observés dans l'Aude et le Gard.

➤ Estimation du Risque :

Selon la présence de l'inoculum sur vos parcelles au printemps dernier, les conditions climatiques des prochains jours **sont favorables** au développement de la cercosporiose.

➤ Prévention et prophylaxie :

Sur les secteurs sensibles, il est important d'avoir une méthode de lutte à jour contre la cercosporiose afin de limiter son expansion.